

24 mois



organisation régionale de formation
des administrations publiques
du canton de Neuchâtel

CONVOCATION GÉNÉRALE CI 2024-2025



Prendre obligatoirement son ordinateur portable
et ses identifiants OVAP

COURS	JOUR 1 <i>PARTIE 1</i>	JOUR 1 <i>PARTIE 2</i>	JOUR 2 – BLOC 1	JOUR 3	JOUR 2 – BLOC 2
DATE ET HEURES	9 septembre 2024 8h45 à 12h15	12 novembre 2024 8h45 à 12h15	28 novembre 2024 8h45 à 12h15	12 décembre 2024 8h45 à 16h45	19 décembre 2024 8h45 à 12h15
LIEU	Neuchâtel, Tivoli 28, salle S03	La Chaux-de-Fonds, Serre 62, salle 302 , 3 ^e étage	La Chaux-de-Fonds, Serre 62, salle 302 , 3 ^e étage	Neuchâtel, Tivoli 28, salle S02	La Chaux-de-Fonds, Serre 62, salle 302 , 3 ^e étage
À FAIRE AVANT LE COURS	Consulter les sites www.ov-ap.ch Et www.ne.ch/orf-ne	Blended-learning F2 « Agir dans le respect du droit et des directives »	Blended-learning F4 « Fournir des renseignements »	Blended-learning F5 « Gérer les inscriptions dans divers registres, gérer la base de registres et la base de clientèle »	Blended-learning F4 « Fournir des renseignements »
DELAI TRAVAIL PRÉPARATOIRE	-	5 novembre 2024	21 novembre 2024	26 novembre 2024	21 novembre 2024
QUI DONNE LE COURS ?	Laetitia Stubi	Anouk Bongiovanni	Carolina Tripiciano	Nathalie Schepis	Lou-Anne Do
PAUSE DE MIDI	NON	NON	NON	1h	NON

EN CAS D'ABSENCE: Avertir le secrétariat de l'ORF-NE **032 889 64 51**, au plus tard le matin du cours

24 mois

CONVOCATION GÉNÉRALE CI 2024-2025



Prendre obligatoirement son ordinateur portable et ses identifiants OVAP



organisation régionale de formation
des administrations publiques
du canton de Neuchâtel

COURS	JOUR 4	JOUR 5	JOUR 6	JOUR 7
DATE ET HEURES	9 janvier 2025 8h45 à 16h45	13 février 2025 3 mars 2025 8h45 à 16h45	8 avril 2025 8h45 à 16h45	12 mai 2025 8h45 à 16h45
LIEU	Neuchâtel, Tivoli 28, salle S02	Neuchâtel, Tivoli 28, salle S03	La Chaux-de-Fonds, Serre 62, salle 302 , 3 ^e étage	Neuchâtel, Château, Collégiale 12, Salle du Grand Conseil
À FAIRE AVANT LE COURS	Blended-learning F14 « Réserver, administrer et louer des locaux et des infrastructures »	Blended-learning F6 : « Examiner les demandes reçues en termes de compétence et d'exhaustivité » Blended-learning F7 : « Délivrer des apostilles, des certifications, des autorisations, attestations et des papiers de légitimation »	Blended-learning F10 « Facturer des émoluments, des taxes et gérer la comptabilité des débiteurs/créanciers »	Blended-learning F11 « Organiser des élections et des votations »
DELA! TRAVAIL PRÉPARATOIRE	19 décembre 2025	21 février 2025	31 mars 2025	6 mai 2025
QUI DONNE LE COURS ?	Laetitia Stubi	Laetitia Stubi	Emmanuel Winkler	Noémie Del Giudice
PAUSE DE MIDI	1h	1h	1h	1h

EN CAS D'ABSENCE : Avertir le secrétariat de l'ORF-NE **032 889 64 51**, au plus tard le matin du cours.